

COMITES DEPARTEMENTAUX EURE & LOIR ET LOIRET REGLEMENT DE LA DIVISION INTERDEPARTEMENTALE 2017

DATES	
2 manches	
8 mai	CHARTRES
4 juin Ou 11 juin	PITHIVIERS ARROU

CATEGORIES			
CATEGORIES	DISTANCE	BLASON	Nb équipes maximum par catégorie
CLASSIQUES MIXTES SENIOR	50 m	Ø122	16
COMPOUNDS MIXTES SENIOR	50m	Ø122	8
JEUNES CLASSIQUES MIXTES	Qualificatif individuel Benjamins : 20m, Minimes : 30m Matches par équipes : 20m	Ø 80	8

FRAIS D'INSCRIPTIONS	
Division Interdépartementale Seniors	80€ pour les 2 manches
Divisions Jeunes	60€ pour les 2 manches
Inscription obligatoire auprès de Carole WISNIEWSKI par mail à carole.wisniewski.concours@gmail.com à confirmer par courrier, accompagnée du règlement, avant le 21 avril (cachet de la poste faisant foi) au 56bis rue de Senantes, 28130 SAINT MARTIN DE NIGELLES	
Règlement par chèque à l'ordre du « Comité Départemental des archers d'Eure & Loir »	

MODALITES GENERALES	
Tir Qualificatif	Tir Fédéral (50m)
Nombre d'archers par équipe, pour le tir qualificatif	3 archers minimum, 4 maximum
Nombre d'archers par équipe, pour les matchs	3 archers tirent à chaque volée 4 ^{ème} archer au repos 1 coach possible
Décompte lors des match	Suivant réglementation fédéral

I - DIVISION INTERDEPARTEMENTALE CLASSIQUES SENIORS MIXTES
REGLEMENT ET FONCTIONNEMENT
-Pour 2017, la catégorie est ouverte à 16 équipes qui peuvent être mixtes. -Les 2 manches se tirent à 50 m (Fédéral). -Seules les 8 premières équipes, classées à l'issue de la manche de Chartres, seront qualifiées pour la 2 ^{ème} manche à Pithiviers. Les équipes classées de la 9 ^{ème} à la 16 ^{ème} place, participeront à la 2 ^{ème}

manche, le 11 juin à Arrou.

-Les 8 premières équipes du tir qualificatif (Fédéral) disputent les matchs en 2 poules (A et B) pour le classement des places 1 à 8. Les autres disputeront les matchs par équipes en 2 poules (C et D) pour le classement des places 9 à 16. *Voir répartition des poules sur le tableau en fin de document.*

-Points de bonus : 1 point de bonus est attribué en fonction du nombre d'équipes et de poules.

La répartition des poules et des points de bonus en fonction du nombre d'équipes participantes est décrite dans le tableau en fin de document.

-Matchs par équipes :

Matchs de poules

-Chaque équipe rencontre les autres équipes de sa poule. A la suite des matchs, un classement de poule est établi.

-Les arcs classiques tirent les matchs en sets.

-Attribution des points : victoire = 1 point, défaite = 0 points

Matchs de classement final

-Les équipes de même rang dans chaque poule se rencontrent pour déterminer le classement final de la manche.

Quelques rappels de règlement :

-Une équipe peut comprendre toutes les catégories d'âge à l'exception des poussins, minimes et benjamins, tous les archers tireront à 50m.

Départage des égalités

	Egalité sur la poule	Egalité sur le classement final
Arc classiques	1/ nombre points sets 2/ score qualificatif de la manche 3/ vainqueur du match entre les équipes concernées	1/ meilleur cumul des scores du tir qualificatif sur les 2 manches 2/tir de barrage entre les équipes concernées

INSCRIPTIONS A LA DID

-Si le nombre d'équipes qui souhaitent s'inscrire en DID est supérieur à 16, les clubs ayant des équipes inscrites en division supérieure (DRH, DRE, DN2 ou DN1) ne sont pas prioritaires par rapport aux autres clubs.

Les inscriptions se feront dans l'ordre suivant :

1/ Les 5 clubs descendant de DRH : il s'agit des clubs de la DRH, classés de 8 à 16 sur la saison 2016.

2/ Les « nouveaux » clubs (n'ayant pas d'équipes en division supérieure, DRH à D1, sur la saison 2016) dans l'ordre de leur inscription, à raison d'une équipe par club.

Si le nombre de 16 équipes n'est pas atteint :

3/ Tous les clubs ayant présenté une équipe et ayant une équipe en division supérieure (DRH à D1), sur la saison précédente.

Si le nombre de 16 équipes n'est toujours pas atteint :

4/ Tous les clubs ayant présenté deuxième équipe, dans l'ordre d'inscription.

5/ Puis tous les clubs ayant présenté une troisième équipe, dans l'ordre d'inscription.

-Un club ayant une équipe au niveau national (DN1 ou DN2) et/ou une équipe en DRE ou DRH ne peut utiliser ses 3 meilleurs archers, de la saison 2016, pour la DID (transferts compris). La commission sportive compte sur les clubs pour leur communiquer le nom de ces archers.

CLASSEMENT

-A l'issue de chaque manche les équipes marquent les points suivants en fonction de leur classement : 40, 36, 32, 28, 24, 21, 18, 15, 12, 10, 8, 6, 4, 3, 2, 1

-A la fin des 2 manches, le classement final est établi.

MONTEES / DESCENTES

- Seule la première équipe de la DID 28/45 est sélectionnée pour monter en DRH.
- Les deux dernières équipes qui descendent de DRH et sont remplacées la saison suivante par les 2 premières équipes des 2 DID du Comité Régional Centre Val de Loire, de 2017.
- Un club ayant déjà une équipe en DRH peut gagner la DID 28/45 mais ne peut accéder à la DRH, l'année suivante, sauf si son équipe en DRH monte en parallèle en DRE. Dans ce cas c'est le club dont l'équipe est arrivée 2^{ème} de la DID 28/45 qui monte en DRH.

II - DIVISION INTERDEPARTEMENTALE COMPOUNDS SENIORS MIXTES

FONCTIONNEMENT ET REGLEMENT

- Pour 2017, la catégorie est ouverte à 8 équipes qui peuvent être mixtes.
- Les 2 manches se tirent à 50 m (Fédéral).
- A l'issue du tir qualificatif, 2 poules sont constituées en fonction du classement.
- Les 2 poules ne sont créées que si le nombre d'équipes participantes est au moins de 6. Si 5 équipes ou moins sont inscrites, une seule poule est constituée.
- Points de bonus : 1 point de bonus est attribué en fonction du nombre d'équipes et de poules. La répartition des poules et des points de bonus en fonction du nombre d'équipes participantes est décrite dans le tableau en fin de document.
- Matches par équipes :
 - Matches de poules
 - Chaque équipe rencontre les autres équipes de sa poule. A la suite des matches, un classement de poule est établi.
 - Les arcs à poulies tirent les matches en scores cumulés sur 4 volées.
 - Attribution des points : victoire = 1 point, défaite = 0 points
 - Matches de classement final
 - Les équipes de même rang dans chaque poule se rencontrent pour déterminer le classement final de la manche.
 - En cas d'une seule poule, le classement final est celui de la poule.

Départage des égalités

Compounds (Arcs à poulies)	1/ score cumulés des matches (hors barrages) 2/ score qualificatif de la manche 3/ tir de barrage	1/ meilleur cumul de l'ensemble des matches sur les 2 manches 2/ meilleur classement obtenu sur une manche 3/ meilleur total des places sur les 2 manches 4/ meilleur cumul des scores du tir qualificatif sur les 2 manches 5/ tirage au sort
-------------------------------	--	--

INSCRIPTIONS A LA DID

-Si le nombre d'équipes qui souhaitent s'inscrire en DID est supérieur à 8, les clubs ayant des équipes inscrites en division supérieure (DRE, DNAP) ne sont pas prioritaires par rapport aux autres clubs.

Les inscriptions se feront dans l'ordre suivant :

1/ Les clubs n'ayant pas d'équipes en division supérieure, DRE ou DNAP, sur la saison 2016, dans l'ordre de leur inscription, à raison d'une équipe par club.

Si le nombre de 8 équipes n'est pas atteint :

2/ Tous les clubs ayant présenté une équipe et ayant une équipe en division supérieure (DRE ou DNAP), sur la saison précédente.

Si le nombre de 8 équipes n'est toujours pas atteint :

3/ Tous les clubs ayant présenté deuxième équipe, dans l'ordre d'inscription.

4/ Puis tous les clubs ayant présenté une troisième équipe, dans l'ordre d'inscription.

-Un club ayant une équipe en DNAP et/ou une équipe en DRE ne peut utiliser ses 3 meilleurs archers, de la saison précédente, pour la DID (transferts compris). La commission sportive compte sur les clubs pour leur communiquer le nom de ces archers.

CLASSEMENT

-A l'issue de chaque manche les équipes marquent les points suivants en fonction de leur classement : 20, 16, 12, 9, 6, 4, 2, 1

-A la fin des 2 manches, le classement final est établi.

MONTEES / DESCENTES

-Seule la 1^{ère} équipe monte en DRE.

-Les deux dernières équipes qui descendent de DRE et sont remplacées la saison suivante par les 2 premières équipes des 2 DID du Comité Régional Centre Val de Loire, de 2017.

-Un club ayant déjà une équipe en DRE peut gagner la DID 28/45 mais ne peut accéder à la DRE, l'année suivante, sauf si son équipe en DRE monte en parallèle en DNAP. Dans ce cas c'est le club dont l'équipe est arrivée 2^{ème} de la DID 28/45 qui monte en DRE.

III - DIVISION REGIONALE CLASSIQUES JEUNES

FONCTIONNEMENT

-Pour 2017, la catégorie est ouverte à 8 équipes qui peuvent être mixtes.

-Le tir de qualification est tiré à la distance FITA : 30m pour les minimes et 20m pour les benjamin(e)s. Les matchs en équipe se tirent à 20m.

- A l'issue du tir qualificatif, 2 poules sont constituées en fonction du classement.

-Les 2 poules ne sont créées que si le nombre d'équipes participantes est au moins de 6. Si 5 équipes ou moins sont inscrites, une seule poule est constituée.

-Points de bonus : 1 point de bonus est attribué en fonction du nombre d'équipe dans la poule.

La répartition des poules et des points de bonus en fonction du nombre d'équipes participantes est décrite dans le tableau en fin de document.

-Matchs par équipes :

Matchs de poules

-Chaque équipe rencontre les autres équipes de sa poule. A la suite des matchs, un classement de poule est établi.

-Les jeunes tirent les matchs en set.

-Attribution des points : victoire = 1 point, défaite = 0 points

Matchs de classement final

-Les équipes de même rang dans chaque poule se rencontrent pour déterminer le classement final de la manche.

-En cas d'une seule poule, le classement final est celui de la poule.

Départage des égalités

	Egalité sur la poule	Egalité sur le classement final
Arc classiques	1/ nombre points sets 2/ score qualificatif de la manche 3/ vainqueur du match entre les équipes concernées	1/ meilleur cumul des scores du tir qualificatif sur les 2 manches 2/tir de barrage entre les équipes concernées

INSCRIPTIONS A LA DID

-Si le nombre d'équipes qui souhaitent s'inscrire en DID est supérieur à 8, les clubs ayant des équipes inscrites en DREJ ne sont pas prioritaires par rapport aux autres clubs.

Les inscriptions se feront dans l'ordre suivant :

1/ Les clubs n'ayant pas d'équipes en DREJ, sur la saison 2016, dans l'ordre de leur inscription, à

raison d'une équipe par club.

Si le nombre de 8 équipes n'est pas atteint :

2/ Tous les clubs ayant présenté une équipe et ayant une équipe en DREJ, sur la saison 2016.

Si le nombre de 8 équipes n'est toujours pas atteint :

3/ Tous les clubs ayant présenté deuxième équipe, dans l'ordre d'inscription.

4/ Puis tous les clubs ayant présenté une troisième équipe, dans l'ordre d'inscription.

-Un club ayant une équipe en DREJ ne peut utiliser ses 3 meilleurs archers, de la saison précédente, pour la DID.

CLASSEMENT

-A l'issue de chaque manche les équipes marquent les points suivants en fonction de leur classement : 20, 16, 12, 9, 6, 4, 2, 1

-A la fin des 2 manches, le classement final est établi.

MONTEES / DESCENTES

-Seule la première équipe de la DID 28/45 est sélectionnée pour monter en DREJ.

-Les deux dernières équipes qui descendent de DREJ et sont remplacées la saison suivante par les 2 premières équipes des 2 DID du Comité Régional Centre Val de Loire, de 2017.

ADDENDUM

Répartition des poules et des points de bonus en fonction du nombre d'équipes inscrites

DID CI : maximum 16 équipes - DID Co : maximum 8 équipes - DIDJ : maximum 8 équipes

Équipes engagées	Nombre de poules	Nombre d'équipes par poule	Composition des poules En fonction du classement qualificatif (rouge = équipes recevant 1 point de bonus)			
			Poule 1	Poule 2	Poule 3	Poule 4
4	1	4	Équipes 1, 2 , 3, 4			
5	1	5	Équipes 1, 2 , 3, 4, 5			
6	2	3	Équipes 1 , 4, 5	Équipes 2 , 3, 6		
7	2	3 et 4	Équipes 1 , 4, 5	Équipes 2, 3 , 6, 7		
8	2	4	Équipes 1, 4 , 5, 8	Équipes 2, 3 , 6, 7		
9	3	3	Équipes 1 , 4, 5	Équipes 2 , 3, 6	Équipes 7 , 8,9	
10	3	2 poules de 3 + 1 poule de 4	Équipes 1 , 4, 5	Équipes 2 , 3, 6	Équipes 7, 8 , 9, 10	
11	3	2 poules de 4 + 1 poule de 3	Équipes 1, 4 , 5, 8	Équipes 2, 3 , 6, 7	Équipes 9 , 10, 11	
12	3	4	Équipes 1, 4 , 5, 8	Équipes 2, 3 , 6, 7	Équipes 9, 10 , 11, 12	
13	3	2 poules de 4 + 1 poule de 5	Équipes 1, 4 , 5, 8	Équipes 2, 3 , 6, 7	Équipes 9, 10 , 11, 12, 13	
14	4	2 poules de 4 + 2 poules de 3	Équipes 1, 4 , 5, 8	Équipes 2, 3 , 6, 7	Équipes 9 , 12, 13	Équipes 10 , 11, 14
15	4	3 poules de 4+ 1 poules de 3	Équipes 1, 4 , 5, 8	Équipes 2, 3 , 6, 7	Équipes 9 , 12, 13	Équipes 10, 11 , 14, 15
16	4	4	Équipes 1, 4 , 5, 8	Équipes 2, 3 , 6, 7	Équipes 9, 12 , 13, 16	Équipes 10, 11 , 14, 15